



INFORMATIONS VERNIER

Edité et mis en page par l'Administration municipale

Août 1993

LA RENTRÉE SCOLAIRE

La rentrée scolaire, un moment magique...

La rentrée scolaire, c'est...

- faire ses premiers pas à l'école
- retrouver ses camarades
- apprendre de nouvelles choses
- connaître de nouveaux enseignants

C'est aussi quitter ses parents, mettre un pied dans le monde des adultes, acquérir son indépendance.



Si vous voulez vivre des émotions, allez dans les préaux le matin de la rentrée scolaire.

Vous serez entourés de rires, de paroles, de couleurs, de pleurs aussi.

C'est un grand jour pour tous : parents, enfants, enseignants.

Tous ayant «rechargé les batteries» à la mer, à la campagne ou en ville.

Que de souvenirs à partager soit en les racontant, en les dessinant ou en les écrivant.

A tous une merveilleuse rentrée et une très bonne année scolaire.



Madame Gabrielle FALQUET
Conseillère administratif

Sommaire

Index bleu :

La rentrée scolaire

Index vert :

Nouvelles communales

Index rouge :

Entreprises, commerçants et artisans spécialisés à votre service, à proximité de votre domicile.

Prochain numéro : **17 septembre**

La petite enfance

Journal tiré à **14'000** exemplaires

Avanchets

Centre de Loisirs

13, rue du Grand-Bay
1220 Les Avanchets
Tél. 796.24.80

Accueil

Baby-foot, billard, ping-pong
bricolage, atelier bois, vélo
ciné club

Lundi - mardi - jeudi - vendredi

De 6 à 18 ans de 11h30 à 13h45
De 9 à 12 ans de 15h30 à 18h

Mercredi enfants

selon programme
de 8h30 à 18h
Activités et sorties

Renseignements :

Périscolaire

Mme Anne COLLIARD;

Mercredi enfants

Mme Michèle KOENIG

Ludothèque

Avenue Baptista /
angle rue Carqueron

Prêt de jeux et jouets

Lundi et jeudi de 16h à 18h
En hiver mercredi de 10h à
11h30

Abonnement familial
par an Fr. 20.-- + Fr. 1.- par jeu
pour 2 semaines

Animation dès l'âge scolaire encadrement des enfants par deux ludothécaires.

Rue François-Durafour No 6
Mardi de 16h à 18h

Inscription à la ludothèque
dès le 13 septembre

Pour tous renseignements :
Mme Sonja TEUSCHER
Tél. 796 93 51 ou
Mme Danièle GIUBERGIA
Tél. 796 53 96

Balexert

Jardin Robinson

Av. du Pailly - 1219 Châtelaine
Tél. 797 00 67

Pour enfants de 6 à 14 ans

Ateliers divers, bricolages, jeux
sur le terrain, activités avec les
animaux

Lundi - jeudi - vendredi
de 15h30 à 18h30

Mardi de 15h30 à 21h

repas à 19h

Mercredi de 10h à 18h

repas à midi

Samedi de 14h à 18h

Dimanche

Permanence animaux
de 16h à 18h

Vacances scolaires

Lundi à vendredi

de 10h à 18h avec repas à midi

Samedi - dimanche

Permanence animaux
de 16h à 18h

Inscription le jour avant pour les
repas au prix de Fr. 5.-

Maison des Jeunes l'Eclipse

Rte de Meyrin 70
Tél. 796.14.40

De 13 à 18 ans

Accueil - sorties

selon les projets des jeunes
concerts - soirées musicales

Mardi de 16h30 à 22h

+ repas du soir

Mercredi de 14h à 19h30

Jeudi - vendredi de 16h30 à
19h30

Samedi de 14h à 19h

Dimanche de 15h à 19h

Inscription pour les sorties

Châtelaine

Ludothèque

Av. de Châtelaine 83
Tél. 796.06.22

Mardi et jeudi de 16h à 18h30

Mercredi matin de 9h à 11h30

Mercredi après-midi de 14h à 17h
pour jouer uniquement

Pour venir jouer il suffit de respec-
ter les règles de la ludothèque

Pour emprunter les jeux et les jouets
cotisation annuelle de
Fr. 25.- par famille
Fr. 30.- pour les membres
habitant hors de la commune



Aïre-Le Lignon

La Carambole Maison des jeunes du Lignon

Pour les adolescents
de 12 à 19 ans

Salle de jeux, ping-pong,
baby-foot, billard,
jeux divers,
TV, BD, revues,
boissons diverses,
petite restauration

Mardi de 17h à 23h
Mercredi de 15h à 19h
Vendredi de 17h à 23h
Samedi de 15h à 19h
Dimanche de 15h à 19h

Sont organisés :

**Tournois, soirées disco
repas en commun, sorties
week-ends, ski, camps..**

Soirées privées

Fr. 50.- avec D.J.
réservation à la Carambole

Maison de quartier d'Aïre - Le Lignon

Pour enfants de 6 à 12 ans

**Accueil périscolaire (libre), jeux,
activités manuelles et sportives
goûter (Fr.1.-)**

Lundi - mardi - jeudi et vendredi
de 15h30 à 18h30
Mercredi de 14h à 18h30

Club du mercredi, sur inscription
de 4 à 11 ans - de 8h à 18h

Prix : Fr. 10.- par jour
(petit déjeuner, dîner, goûter)
Deux enfants Fr. 15.-

Durant les vacances d'automne,
de février, de Pâques et d'été,
nous proposons aux enfants
**des journées aérées ou des
camps**. Cet hiver nous organise-
rons 4 **mercredis de ski**.

Renseignements : tél. 796 92 66

Jardin Robinson du Lignon

Pour enfants de 6 à 13 ans

**Accueil, animaux,
sorties, jeux,
cuisine, potager,
activités créatrices, fêtes, etc.**

Mardi, jeudi, vendredi
de 15h35 à 18h
Mercredi de 9h à 18h
Samedi de 10h à 18h

Permanence animaux
lundi de 15h35 à 18h et
dimanche de 11h à 12h

Durant les vacances scolaires
Lundi à vendredi de 9h à 18h
Permanence animaux
samedi et dimanche de 11h à 12h

Inscription unique Fr.10.-
Repas Fr. 5.-
sorties et bivouacs ...

Tél. 796 70 66

Groupe d'Habitants de Vernier-Village

Maison Chauvet-Lullin, rue du Village 57, 1214 Vernier

Jeux d'intérieur et d'extérieur, bricolages, activités artistiques,
réponses aux demandes des enfants dans la mesure du possible,
encadrés par un animateur et un moniteur.

Activités périscolaires 4e,5e,6e primaire

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 15h35 à 18h
Goûter Fr. 1.- par jour sur inscription

Chaque enfant vient juste après l'école et repart à 17h30 au plus tôt

* * *

Animation enfants âge scolaire de 6 à 12 ans

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h15 à 18h
Par adhésion, Fr. 10.- (porte-clef pour l'année)

Chaque enfant peut venir et repartir librement

Pour tous renseignements :
Mme Marie VIVANCOS, tél. 783 06 42 ou
Mme Martine GROSJEAN-MANI, tél. 341 16 08

Vernier-Village

Solfège

Ecole de Vernier-Place
Salle de couture
Mercredi de 8h30 à 19h

Avanchets

Solfège

Ecole d'Avanchet-Jura
Salle de rythmique primaire
Mardi de 12h à 13h30 et
de 16h à 20h
Mercredi de 8h à 14h

Aïre/Libellules

Solfège

Ecole des Libellules
Salle no 3
Mercredi de 9h à 12h et
de 15h à 20h
Vendredi de 15h45 à 20h

Lignon

Solfège

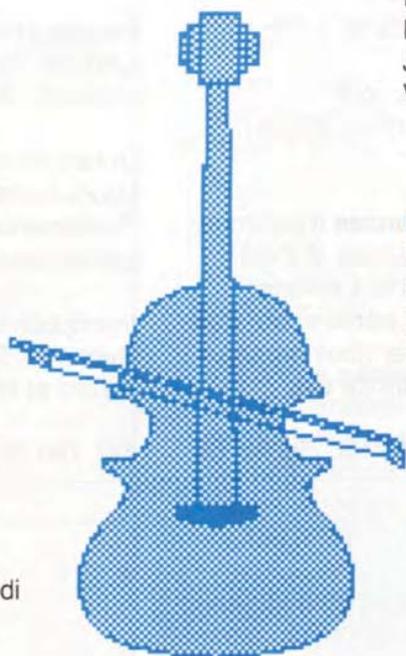
Ecole du Lignon II
Montée A - classe A1
Lundi de 15h45 à 20h
Mardi de 15h45 à 20h
Mercredi de 8h à 12h
Jeudi de 15h45 à 21h

Initiation

Ecole des Ranches II
Salle de rythmique
Jeudi de 15h45 à 20h

Solfège et Piano

Ecole des Ranches I
Salle de jeux
Lundi-mardi-jeudi-vendredi
de 15h45 à 20h
Mercredi de 8h à 16h



Piano

Ecole des Libellules
Salle du rez-de-chaussée
Lundi de 16h45 à 21h
Mardi de 15h45 à 20h
Jeudi de 15h45 à 20h
Vendredi de 15h45 à 20h

Initiation

Ecole des Libellules
Salle no 2
Mardi-Mercredi-Jeudi
de 15h45 à 20h

Piano

Ecole du Lignon I
Montée J - Classe J3
Lundi-Mardi-Jeudi et
Vendredi de 11h à 13h30
et de 15h30 à 22h
Mercredi de 8h à 22h

Initiation

Ecole du Lignon III
Salle spéciale rythmique
Lundi-Mardi-Vendredi
de 15h45 à 20h
Mercredi de 8h à 12h et
de 13h à 21h

Flûte à bec

Ecole d'Avanchet-Jura
Salle vidéo

Lundi-Jeudi-Vendredi
de 15h45 à 20h
Mardi de 17h à 21h
Mercredi de 8h à 13h et
de 14h à 22h

Flûte à bec

Ecole du Lignon II
Montée A - classe A2
Lundi de 12h à 13h30 et
de 15h45 à 21h
Mardi de 15h45 à 20h
Mercredi de 8h à 12h et
de 14h à 20h

Flûte Traversière

Ecole du Lignon III
Salle de rythmique 1
Mercredi de 8h à 13h
et de 14h à 20h

Attention : Des modifications peuvent intervenir, pour de plus amples renseignements veuillez vous adresser au responsable

L'Avenir Accordeoniste de Châtelaine

Ecole d'accordéon

dès 6 ans

Vernier

Ecole de Vernier

Avanchets

Ecole des Avanchets

Châtelaine

Ecole de Châtelaine

Instrument

- 30 min. par semaine Fr. 80.- par mois
- 45 min. par semaine Fr. 120.- par mois
- 60 min. par semaine Fr. 160.- par mois

Solfège

- 60 min. par semaine Fr. 35.- par mois



Inscriptions et renseignements - M. Jean-Claude DEMIERRE, directeur - Voie de Gex 27, 1218 Gd-Saconnex
Tél. 798 14 39

Institut Jaques - Dalcroze

Rythmique - Solfège - Piano

Dès 4 ans

Le Lignon

Rythmique - Solfège

Ecole du Lignon

Les Avanchets

Rythmique - Solfège

Ecole d'Avanchet-Salève
Ecole d'Avanchet-Jura

Aïre

Piano

Ecole d'Aïre

Dès Fr. 280.- pour l'année

Inscription et renseignements auprès du secrétariat, tél. 736.82.50

Autres cours de musique

Mme Nicole LAGROUNI-SACCHI - Tél. 797 06 58

Aïre

Ecole enfantine d'Aïre
Salle de jeux

Initiation musicale - Solfège

Pour enfants de 3 à 12 ans

Lundi de 16h à 18h

Mercredi de 9h30 à 11h30

Judi de 16h à 18h



Danse

Ecole de danse
Claude Boucherin

Vernier-Village

Ecole des Ranches I
Salle de jeux

Initiation à la danse
enfants de 5 à 7 ans
Danse classique

Mercredi de 16h à 20h

Fr. 75.- par mois
Fr. 70.- par mois pour les 5-7 ans
(3/4 heure)

Inscriptions
Tél. 755.20.31 ou 782.60.68
en précisant pour Vernier

Atelier Danse Vernier
Catherine Le Saint

Vernier-Village

Ecole des Ranches II
Salle de rythmique

dès 5 ans

Classique, contemporain, jazz

Lundi de 16h à 20h30
Mardi de 16h à 20h
Mercredi de 9h30 à 13h30
Vendredi de 16h30 à 19h30

Dès Fr. 50.- par mois

Inscription et renseignements
Tél. 341.02.61 ou 341.13.23



Scouts

Aïre-Le Lignon

Groupe scout d'Aïre-Le Lignon

De 6 à 18 ans

Activités scoutés
navigation
sorties en plein-air, jeux

Le samedi de 14h à 18h

Place des Eglises au Lignon ou
Ecole primaire d'Aïre

Camps et week-ends
tout au long de l'année

Prix : Fr. 100.- par an

Pour tout renseignement
M. François Marcos
Tél. 788 36 08
ou
Tél. 792 08 30



Vernier

Groupe Scout de Vernier
Jean-Jacques Rousseau

Serge BOURQUIN, tél. 341 06 63

Louveteaux
Garçons & filles
de 7 à 12 ans
Karin POSCIA, tél. 801 53 21

Eclaireuses
Filles
de 11 à 17 ans
Miki KATO, tél. 757 58 66

Eclaireurs
Garçons
de 12 à 17 ans
Luc ROLFO, tél. 341 45 41

Routiers
Garçons & filles
de 17 à 25 ans
Robert TANNER, tél. 734 79 91

La rentrée scolaire, suite page 19

341.18.91

LE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE QUI RÉPONDRA À TOUS VOS BESOINS INFORMATIQUES 24 H SUR 24 H ET 7 JOURS SUR 7

NOUS SOMMES REVENDEURS OFFICIELS

— Rubans **ARMOR**
— Fournitures **IBM**
— Fournitures **H.P.**
— Imprimantes **BROTHER-OKI**
— Mobiliers **KARDEX**
— Chaises **Dauphin**

NOUS SOMMES EN MESURE DE VOUS LIVRER TOUS LES CONSOMMABLES POUR L'INFORMATIQUE DANS LA JOURNÉE (Rubans informatiques et bureautiques, filtres disquettes, etc.)

MEDIAPLUS Accessoires et matériel informatique



Héliographie du Lignon

MiniMax S.A.

Héliographie
Photocopies noir/blanc
Photocopies couleurs laser
Aggrandissement/Réduction
Reliures

SERVICE DE LIVRAISON
PARKING ASSURÉ

32, rte du Bois-des-Frères, 1219 Le Lignon
Tél. **796 44 90**

Ce pavé est à votre disposition pour vos

annonces publicitaires

Prix: Fr. 100.-

(par numéro pour 4 parutions)

Contactez :

M. Roland HEHLEN

Tél. 306 06 06

ÉLECTRICITÉ - TÉLÉPHONE

ENTRETIEN - RÉPARATION
DÉPANNAGE - INSTALLATION

GUY STROHHEKER

CONCESSIONNAIRE SI-CVE-SEIC-PTT

*

2B, CHEMIN DU SORBIER
1214 VERNIER
TÉL. 341 13 11
FAX 341 12 84



8d, chemin Mouille-Galand
1214 Vernier
Téléphone 341 18 56

Maçonnerie - Paysagiste
Aménagements extérieurs
Entretien des jardins
Clôtures - Piscines



Fondée en 1890

mangola+cie

Fabrique de FENÊTRES ISOLANTES

Economie d'énergie
Isolations phonique et thermique garanties

48, route du Bois-des-Frères - 1219 Aire (Genève) - Tél. (022) 796 61 11

CONCOURS DE DESSIN : LA CHASSE AU TRÉSOR



Société de Banque Suisse
UNE IDÉE D'AVANCE

Bonjour tout le monde!

Vous me reconnaissez? Je suis Topsy, votre copain de la SBS! J'ai une faveur à vous demander: faites-moi voir la vie en couleurs et participez à mon concours de dessin. Son thème? "La chasse au trésor".

Vous pourrez venir chercher la feuille de dessin à la Société de Banque Suisse, Succursale de Vernier-Jumbo, 171, route de Meyrin, à Vernier, dès le 15.09.93, entre 8 h 30 et 16 h 30. P.S.: de superbes prix vous attendent!

INFORMATIONS VERNIER

Annonces publicitaires

Annonce 1/12 de page

4 parutions : Fr. 100.-- / numéro

Notre mensuel, tiré à 14'000 exemplaires, est un important moyen de pénétration, car il est distribué dans tous les ménages, dans la zone industrielle ZIMEYSA et dans les cases postales de la commune, du Bouchet et de Cointrin.

Afin de faire mieux connaître vos entreprises et commerces, nous mettons à votre disposition, quatre pages intérieures ainsi que la quatrième page de couverture.

Pour de plus amples **renseignements**, contactez
Roland HEHLEN, tél. 306 06 60

Prochaines parutions

20 août 93 - 17 septembre 93
8 octobre 93 - 12 novembre 93
17 décembre 93 - 21 janvier 94
18 février 94 - 25 mars 94
29 avril 94 - 20 mai 94

Délai rédactionnel :
21 jours avant la parution

Pleine page

4ème page de couverture

4 parutions : Fr. 1200.-- / numéro

Annonce 1/2 de page

4 parutions : Fr. 540.-- / numéro

Tarif

1 à 3 parution(s) : + 10%
8 parutions : rabais 5%
12 parutions : rabais 12%

Annonce 1/4 de page

4 parutions : Fr. 270.-- / numéro

Annonce 1/4 de page

Dernière page de couverture intérieure

4 parutions : Fr. 300.-- / numéro

Historique du Cartel et des Sociétés de Vernier

Un récent article paru dans «Informations Vernier», relatif à la Vogue du Renouveau, ainsi que les voeux du Maire dans la page des communes, nous incitent à évoquer des souvenirs sur la création du CARTEL; en effet, c'est le 5 mai 1947 que se sont réunies les huit sociétés de l'époque pour se constituer en Cartel, à savoir: Fanfare municipale, Echo, Football ACGF, Football Satus, Etoile Sportive, Etoile Sportive féminine, Vélo-Club et Secours Mutuels.

L'organisation de la Vogue et des Promotions, principales sources d'apports financiers, dépendait d'une liste de rotations établies en 1939 et qui n'était plus respectée, provoquant mécontentements et tensions entre les sociétés; d'autre part, le règlement de 1945 concernant l'octroi de subventions aux sociétés communales était à améliorer.

Le premier but était de rapprocher les comités des sociétés très disparates quant à leurs activités, dans une meilleure convivialité, tout en s'approchant de notre Mairie, afin d'animer plus largement le fief de Vernier.

Voici rapidement les principales doléances concrétisées et revendications rapidement réalisées.

1. Agenda : Mise à disposition d'un agenda des sociétés afin d'y inscrire les dates de manifestations, évitant

par là une simultanéité avec Châtelaine et environs.

2. Panneaux d'affichage : Fourniture et mise en place de cinq panneaux officiels, étant donné l'interdiction d'affichage sur les poteaux, etc. (Affichage sauvage)

3. Manifestations : "A la grande école", un arrangement devait intervenir entre sociétés et Mairie pour situer le vestiaire, séparé de la buvette, ainsi que l'autorisation de disposer des tables pour consommation dans la salle.

4. Décors de la scène : Vétustes et dangereux, ils étaient à améliorer ou à transformer. Une commission s'est fondée et a conclu pour une amélioration compte tenu des projets sur le bâtiment.

5. Le règlement concernant l'octroi des subventions communales a été actualisé.

6. Arbre de Noël : Décidé et réalisé dès 1948, aux bénéfices des enfants dès l'âge de un an à la 6e scolaire, avec visite à domicile des enfants malades, par Chalanda (On peut révéler maintenant que Joseph DESHUSSES jouait très bien son rôle). Ce fût aussi l'occasion pour Jean TONASCIA, PTT, de nous démontrer ses compétences et ses connaissances relatives aux effectifs des

familles, ainsi que des limites territoriales, en collaboration avec le régent principal. Le choix des jouets et cornets ainsi que la distribution étaient de la compétence de Jean qui était aussi responsable de la délimitation des secteurs de collectes qui s'effectuaient à domicile par les membres des sociétés

Notre Mairie a participé ainsi que nos autorités ecclésiastiques à cette fête qui s'est déroulée chaque année jusqu'en 1959.

7. Bar et Banderole «Grand Bal» étaient loués à chaque manifestation.

Nous rappelons qu'à diverses reprises, le CARTEL a pris à son compte les organisations de la vogue ou des Promotions, à l'occasion de désistements. L'organisation du 1er août aussi.

Avant de conclure rappelons que le comité initial était formé d'un président, G. TONASCIA et d'un secrétaire-trésorier, L. PIROD.

Enfin après quelques "années d'assoupissement", le CARTEL constatant une certaine inertie dans l'activité villageoise, décide de se réunir en octobre 1977 pour la mise sur pied d'une Vogue du Renouveau dès 1978 et qui rencontre le succès que l'on sait.

Louis PIROD



La tarte aux pruneaux

La rentrée scolaire annonce la fin de l'été, septembre est à la porte...

Pour les Aînés de la commune, cette période est traditionnellement marquée par l'après-midi récréatif dit «La tarte aux pruneaux».

Voilà l'occasion de passer un après-midi agréable, en bonne compagnie, en musique et en chansons.

samedi 25 septembre à 15h
Restaurant scolaire du Lignon
(Salle des fêtes).

Faut-il rappeler que l'invitation est faite à toutes personnes en âge AVS habitant la commune et pas seulement aux membres des clubs d'Aînés

Un bus spécial est à disposition selon l'horaire suivant :

14h Vernier-Village,
parking de l'école des Ranches

14h10 Avanchets arrêt bus TPG 23 (centre commercial)

14h15 Av. de Crozet,
devant le local du club d'Aînés

14h20 Ecole de Châtelaine,
arrêt bus TPG 6, direction Vernier

14h30 Rte de l'Usine-à-Gaz,
devant club d'Aînés des Libellules.

Le retour est assuré également à la fin de la manifestation, vers 18h.

Nous précisons aussi qu'une personne handicapée, avec ou sans chaise roulante, peut demander un transport particulier de son domicile à la salle du Lignon. Il suffit d'en aviser la Mairie avant le vendredi 17 septembre.

Nous nous réjouissons de vous retrouver.

Le service social communal

Anniversaires des Aînés



Deux personnes ont fêté leur 90 ans en juin et juillet; ce sont :

Monsieur Louis ARM,
chemin de Poussy 4 A, le 29 juin

Mme Catherine Marie PRELAZ,
route de Montfleury 15, le 12 juillet.

Nos meilleurs voeux à ces nonagénaires.

Permanence d'accueil pour chômeuses et chômeurs

Nous rappelons que la permanence est ouverte

chaque jeudi de 9h à 12h

Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon (chemin Nicolas-Bogueret 12 bis).

La solitude n'est pas toujours bonne conseillère...Alors venez nous voir pour :

- recevoir et donner des informations
- partager vos expériences
- s'entraider et s'encourager
- créer, parler, agir, apprendre...

Cette permanence est assurée par le Service social de la commune, avec la collaboration de l'A.D.C. (Association de défense des chômeurs).



L'**H.A.M.E.** est une amicale dont le seul but est de **favoriser des rencontres entre personnes ou familles seules** à Vernier-Village.

Quatre saisons - Quatre fêtes

Si pour vous se rencontrer est un plaisir

Si la solitude pour vous se fait sentir

Ensemble nous pouvons essayer d'en sortir

Car la vie n'est pas faite pour s'endormir

C'est pourquoi
HAME vous convie, en automne

le 5 septembre dès 11h
avec pique-nique

au Petit Parc
(jonction ch. de Sales-ch.de Poussy)

boissons offertes par l'organisation

Autres manifestations prévues :
fin décembre, printemps, etc.

Renseignements :

H.A.M.E.

(initiales du prénom des organisateurs)

Case postale 654 - 1214 Vernier
Tél. 341 44 76

Pour réaliser nos actions, une mise de fonds nous est nécessaire. Si ce projet vous séduit, même le plus petit don sera le bienvenu.

H.A.M.E - CCP 12-4918-1

Bourse



Du nouveau à Vernier-Village

Dans le cadre des activités du GHVV
(Groupe d'Habitants de Vernier-Village)

Groupe d'Habitants de Vernier-Village

Le mardi 21 septembre 1993 à l'école des Ranches

(sous l'infirmier) sera ouverte une bourse aux vêtements

De quoi s'agit-il ?

D'acheter et de vendre des vêtements déjà portés. Ce jour-là un groupe de bénévoles vous attend.

Leur but :

Prendre en dépôt des vêtements pour les dames et les enfants uniquement, excepté les sous-vêtements.

Pourquoi ?

Afin de construire un stock de départ.

La première vente aura lieu le mardi 28 septembre 1993

Nous vous attendons nombreuses et comptons sur votre collaboration. D'avance merci.

Qu'on se le dise

Groupe d'Habitants de Vernier-Village
Case postale 618 - 1214 Vernier

Ouverture le mardi de 14h à 17h pendant les vacances scolaires. Pour ouvertures et fermetures exceptionnelles voir les annonces.

Règlement

1. La bourse aux vêtements est ouverte à toute la population. Son but est non lucratif, les transactions commerciales sont interdites.
2. La bourse aux vêtements se charge bénévolement de la vente des habits de ville et de sport en bon état, propres et repassés pour les dames et les enfants.
3. Les articles qui ne correspondent pas à la saison, ainsi que les articles démodés ou en mauvais état sont refusés.
4. Le prix de vente des articles est fixé par le vendeur, en accord avec «l'estimatrice». Il ne peut par la suite être modifié qu'avec l'assentiment d'une responsable de la bourse aux vêtements.
5. Une taxe d'inscription de Fr. 5.- est demandée au vendeur. Une participation de 10% est perçue lors de la vente pour couvrir les frais de la bourse aux vêtements.
6. Les articles restent en vente 3 mois au maximum. Ils peuvent être

retirés en tout temps par leurs propriétaires légitimes sur présentation de leurs tickets.

7. Le groupe responsable se réserve le droit de retirer de la vente les articles non conformes, acceptés par erreur, ainsi que les articles hors saison.

8. Le vendeur se présente à la bourse aux vêtements dans les 2 mois qui suivent l'enregistrement, afin de récupérer les articles non-vendus ou le produit de la vente.

Passé ce délai, la bourse aux vêtements dispose de ces articles ou du produit de leur vente et les distribue à une oeuvre de bienfaisance. Les vêtements achetés ne sont en aucun cas remboursés ou échangés.

9. La bourse aux vêtements n'est pas responsable des vols, pertes ou dégâts du matériel entreposé.

10. Toute personne qui ne respecte pas le règlement s'en verra exclue. Tout vol sera dénoncé.



Le comité de l'APE Balexert adresse toutes ses félicitations à **Danièle VOGT**, âgée de 11 ans, fille de notre dévouée membre Madame Dolly VOGT, domiciliée à Châtelaine.



Danièle a remporté avec mention excellent dans la catégorie Basses Barytons, **la médaille d'Or Romande** ainsi que la **Coupe Romande**, lors du **concours Médaille Romande de l'Accordéon** les 5 et 6 juin dernier.

Elève de l'école d'accordéon l'Avenir à Châtelaine, Danièle est ainsi sélectionnée pour représenter la Suisse Romande à Lucerne au mois d'octobre, lors de la finale de la Coupe Suisse. Tous nos voeux l'accompagnent.

APE Balexert
pour le comité
C. BOCHATAY / S. LENZ



Avis municipaux

Objets ménagers encombrants et ferraille

Chaque premier mardi du mois, la Commune ramasse à domicile les objets dits «déchets ménagers encombrants». Le jeudi qui suit, c'est la tournée pour la ferraille. Le détail des dates paraît dans notre consigne «Vernier environnement» qui a été distribuée dans tous les ménages au mois de janvier et au mois de juillet avec la brochure de l'Etat de Genève «Jeter juste». Sont considérés comme déchets encombrants des lits, matelas, fauteuils, canapés, petits meubles, télévisions, pneus, skis, **en quantité raisonnable !!!**

La Commune ne fait **pas du débarras**. Dans ce cas vous devez vous adresser à une entreprise de récupération. Il en existe plusieurs qui font régulièrement de la publicité dans les rubriques «petites annonces» de nos quotidiens. N'oubliez pas non plus les organisations caritatives qui reprennent volontiers les objets encore en bon état.

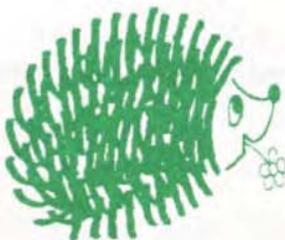
En dehors des dates fixées vous pouvez amener, tous les jours ouvrables, vos déchets directement à l'usine de traitement des résidus des Cheneviers à Verbois. Concernant la ferraille, nous rappelons que les vieux frigos ou congélateurs doivent être munis de la vignette «recyclage» vendue au prix de Fr. 70.- à la Mairie ou au centre de voirie.

Cette taxe fédérale assure la récupération des liquides ou gaz réfrigérants ainsi que la destruction des plastiques et matières isolantes avec des moyens qui préservent notre environnement.

Ces services de ramassage à domicile organisés par la commune de Vernier sont **réservés aux habitants**. Les entreprises doivent traiter directement avec les récupérateurs ou les décharges officielles.

Compost au Lignon

Notre action de ramassage séparé des ordures organiques compostables est maintenant opérationnelle au Lignon. Un grand bravo aux nombreux habitants qui se donnent la peine de trier leurs déchets.



Plus de deux tonnes de matières organiques ont été collectées chaque semaine. C'est un début encourageant et cela montre bien que de nombreux citoyens sont conscients que chacun doit faire un effort pour préserver notre environnement...il en vaut la peine. Fini le « tout à la poubelle» ! Qu'il s'agisse du papier, du verre et maintenant des matières organiques, le **tri à la source** doit entrer dans nos moeurs.

Nous rappelons qu'il est indispensable d'utiliser des **sac verts** marqués «**compost**» et que ceux-ci doivent être fermés correctement. Les travaux de réfection du parking devant les No 75 à 84 nous empêchent provisoirement d'y placer les containers de récupération, mais tout rentrera dans l'ordre cet automne. Pour l'instant deux containers sont placés à la hauteur du 70 de l'av. du Lignon, les sacs bien fermés peuvent y être déposés.

Avanchets et Lignon, deux ensembles maintenant équipés pour le ramassage du «compost». Environ 14'000 habitants, soit la moitié de notre commune. Alors, Mesdames, Messieurs, que chacun fasse un effort, les quantités peuvent facilement être augmentées dans de grandes proportions

Feux dans les jardins

L'Ordonnance sur la protection de l'air (OPair) du 20.11.91 tolère les feux de jardins pour autant que les nuisances ne soient pas excessives. Le règlement genevois de 12.08.56 concernant la tranquillité publique et l'exercice des libertés publiques précise que les fumées, les odeurs ou les émanations ne doivent pas être gênantes pour le voisinage, ni mettre en danger les constructions, les cultures ou la circulation routière.

Dès lors, il convient de faire un feu de jardin par temps calme et de s'abstenir d'y brûler des matières dégageant des fumées âcres ou nocives. **Le bon sens de chacun est nécessaire !!!**

Le soir, par égard pour vos voisins, n'hésitez pas à verser quelques arrosoirs d'eau sur votre feu pour éviter que celui-ci ne charbonne toute la nuit, l'environnement public sera ainsi respecté.

Attention

Prochaines levées

**Déchets encombrants
Mardi 31 août**

**Déchets métalliques
Jeudi 2 septembre**

Prochaines opérations électorales en 1993

26 septembre votation fédérale
17 octobre élect. Grand Conseil
14 novembre élect. Conseil d'Etat
28 novembre votation fédérale

Bassins des Ranches et Avanchets - Ouverture au public saison 1993 - 1994

Bassin des Ranches (16 x 8m) du 15 septembre 93 au 4 mai 94

Mercredi

Enfants de 6 à 15 ans fond à 0.8m 13h45 à 15h45

Enfants et adultes fond à 2m 15h45 à 17h45

Adultes fond à 2m 17h45 à 18h45

Adultes fond à 1.25m 18h45 à 19h45

Bassin des Avanchets (16 x 8m) du 15 septembre 93 au 8 mai 94

Mercredi

Enfants de 6 à 15 ans fond à 0.8m 16h15 à 17h15

Enfants et adultes fond à 1.25m 17h15 à 18h15

Enfants et adultes fond à 2m 18h15 à 19h15

Adultes fond à 2m 19h15 à 20h15

Dimanche

Enfants et adultes fond à 1.25m 8h45 à 9h45

Enfants et adultes fond à 2m 9h45 à 11h45

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat du Service des sports, tél. 796 62 96 (le matin).



Fond à 2m seulement pour les personnes sachant nager.

Prix de l'entrée pour une heure :
enfants de 6 à 15 ans Fr. 0.50,
adultes Fr. 2.-

Les bassins sont fermés pendant les vacances scolaires et jours fériés, soit du :

23 octobre au 31 octobre 93 -

24 décembre 93 au 9 janvier 94

19 février au 27 février 94 -

31 mars au 10 avril 94



CFF

Revitalisation de la ligne Genève - La Plaine

Les secteurs du Mandement et de la Champagne, mal reliés par la route au centre-ville, sont traversés par la ligne CFF Genève - La Plaine, qui offre une liaison rapide avec la gare de Cornavin. Pour cette raison, le Plan directeur des transports publics 1990-1994 prévoit la complémentarité entre les CFF (revitalisation de la ligne Genève - La Plaine) et les TPG (nouvelles lignes de bus de rabattement).

Les principales actions coordonnées de ce projet sont :

- l'introduction de nouveau matériel roulant du type TSOL;
- l'établissement d'un horaire plus étoffé (un train toutes les heures et une desserte renforcée aux heures de pointe), soit 25 trains dans chaque sens par jour au lieu des 14 trains actuels;
- la création de nouvelles lignes de bus qui se rabattent sur les gares de La Plaine et de Satigny;
- la réalisation de passages piétonniers dénivelés;

- l'aménagement et la réhabilitation de certaines gares et haltes (places de stationnement pour voitures, abris protégés pour les vélos, accès et arrêt bus, amélioration des chemins piétonniers, amélioration de la signalisation des transports collectifs, etc.);
- le lancement d'une campagne de communication.

A partir de l'automne 1994, les régions du Mandement, de la Champagne et de la Zimeysa disposeront de transports publics nettement améliorés.

Tennis d'Aire - court couvert

A titre d'essai, le court couvert sera mis en location durant la saison d'hiver, du 25 octobre au 20 mars 1994, soit 21 semaines.

Tarifs :

de 8h à 12h et de 14h à 17h
Fr. 180.- pour 1 heure par semaine

de 12h à 14h et de 17h à 22h
Fr. 210.- pour 1 heure par semaine

Le week-end de 8h à 22h
Fr. 210.- pour 1 h. par week-end

Tennis d'Aire - tél. 796 21 98

INFORMATIONS VERNIER

est édité et mis en page par l'Administration municipale

Mairie de Vernier
Case postale 520
rue du Village 9 - 1214 Vernier
Tél 306 06 06 - Fax 306 06 60

Imprimé par SRO-KUNDIG
1219 Châtelaine

Journal tiré à 14'000 exemplaires

Fête du 1er Août

La manifestation

Selon le tournus établi, c'est dans la cour de l'école des Ranches, à Vernier-Village, que s'est déroulée, cette année, la manifestation mise sur pied par les Autorités municipales et les sociétés communales.

La population verniolane - et même d'ailleurs - a répondu favorablement à l'invitation de fêter le 1er Août et a participé, en grand nombre, à cette commémoration simple, fraternelle et chaleureuse, au propre et au figuré !

Dès 18h, les tables étaient occupées pour l'agape populaire, notamment par les aînés de la commune, invités, comme chaque année, par les Autorités. Les responsables des divers stands de restauration (saucisses grillées, raclettes, frites, pâtisseries, tartines, gaufres, crêpes, glaces, etc., sans oublier la soupe et le bol souvenir) et de la buvette étaient à la tâche, avec le sourire, pour répondre aux demandes de la clientèle, tandis que les musiciens de la Fanfare municipale de Vernier apportaient une animation musicale.

A 20h15, après la sonnerie des cloches des églises de l'ensemble du pays, ouverture de la partie officielle de cette cérémonie par le traditionnel «Salut au drapeau», suivi de la lecture du Pacte de 1291, dans les trois langues nationales, par des membres du groupe théâtral de l'Echo de Vernier.

C'est M. Christophe ISELI, Maire de la commune, qui a apporté le message des Autorités, dont nous reproduisons, ci-contre, le texte.

Après l'allocution du Maire, c'est M. l'abbé Jean-Marie OBERSON, curé de la paroisse de Sainte-Marie-du-Peuple à Châtelaine, qui a pris la parole, au nom des Eglises, apportant quelques réflexions sur le sens de cette fête commémorative.

Après le chant de l'hymne national par l'assistance, mettant fin à la brève partie officielle, un cortège aux lampions pour les enfants a parcouru la

rue du Village, tandis que le public prenait possession de la piste de danse, entraîné par l'orchestre NATALITZ, sans oublier de se ravitailler aux divers stands à sa disposition.

Une brève pause, vers 22h15, afin de permettre aux participants d'admirer le feu d'artifice, tiré du parc derrière la Mairie (pour des raisons de sécurité) par la Maison SUGYP de Grandson, suivi par le traditionnel feu de joie... La fête continuant jusqu'à une heure avancée, dans la nuit.

Relevons que le comité d'organisation a accueilli, sur l'emplacement de fête, un stand de l'action «Genève-Solidaire» lancée par des entreprises genevoises afin d'aider les plus défavorisés de notre canton et apporte un soutien, par la vente d'un T-shirt, frappé du slogan «Close to you», en faveur de deux associations : «Le CARE» et «La COULOU» qui offrent une aide directe aux sans-abri.

La vente de ces T-shirts continue notamment au Centre commercial de Balexert (Magasin H&M).

Ont été également conviées à cette fête, Mmes Larissa PANTELEEVA et Elena SHIRSHIKOVA, de Moscou (Russie) qui animent un atelier de fabrication de peluches russes au Centre commercial de Balexert, dans le cadre de Passeport-Vacances.



Allocution du Maire

Chers habitants de la commune de Vernier, chers invités originaires d'autres communes, cantons ou pays, Mmes et MM. les représentants des autorités politiques ou religieuses.

L'émotion que je ressens en vous adressant ces quelques brèves paroles est notamment due au fait que le discours du 1er Août est l'unique occasion qu'a le maire, à défaut de disposer d'une télévision communale, de s'adresser oralement, directement à la population.

Je vous remercie donc d'avoir fait l'effort de vous réunir ici pour ce contact civique et afin de célébrer, dans l'ambiance «bon enfant» qui la caractérise, notre Fête nationale. Dans une commune où quatre citoyens sur cinq ont voté pour l'Europe, on sait qu'on peut fêter un tel anniversaire sans que cela signifie un repli sur soi, un manque d'ouverture. Profitons de ce moment unique dans la vie de notre commune de plus de 28'000 habitants, moment où des gens de tous les quartiers, de toutes conditions, sont réunis, peut-être moins pour commémorer Guillaume Tell ou les trois Suisses du Grütli, que pour montrer leur intérêt pour la communauté de base du système démocratique qu'est la Commune.

Ce n'est pas parce que vous êtes peu nombreux à assister aux séances du Conseil municipal ou parce que vous n'allez pas voter à chaque occasion, ce n'est pas parce que vous ne connaissez pas les noms de vos autorités que la vie de cette communauté démocratique ne vous intéresse pas. Pourtant, la conclusion un peu simpliste selon laquelle plus personne ne s'intéresse à la vie communale est l'expression d'un vrai problème que l'on pourrait formuler ainsi: «Comment faire participer le plus largement possible les gens, sans pour autant tout bloquer et décourager tout le monde par d'interminables procédures?»

Suite page suivante

Allocution du Maire - (suite)

Je ne pense pas que l'on puisse résoudre ce problème en légiférant. La réponse que je vous propose en guise de message du 1er Août est la suivante:

- cultivons et pratiquons tous les jours la **tolérance** dans tous les domaines et la **modestie** avant tout dans nos jugements,
- osons parier sur l'**optimisme** et notamment sur la volonté de la majorité des gens de faire un geste afin que nous puissions régler les problèmes **ensemble**

Toutes ces notions sont d'une extrême actualité:

- **tolérance**: pensons aux nombreux conflits religieux et ethniques,
- **modestie**: signe de sagesse face à la menace d'un matérialisme totalitaire,
- **optimisme** et volonté de résoudre nos problèmes ensemble: c'est en quelque sorte la prise de conscience que ce ne sont pas les idéologies qui nous apporteront des solutions, mais un certain **idéalisme** !

Chers habitants, chers concitoyens, après le message, un appel: ayons une pensée toute particulière pour ceux qui ont perdu leur emploi, et surtout c'est cela le plus grand défi du moment.

Relevons-le ensemble!

Je vous remercie de m'avoir écouté avec intérêt et vous assure que vos autorités cherchent le contact et sont aussi à votre écoute. Bonne soirée et bonne Fête à toutes et à tous - et **que vive une Suisse tolérante, optimiste et solidaire!**

Christophe ISELI, Maire

☆ E.S.L. VERNIER

Bravo les jeunes Verniolans !

C'est au terme d'une saison époustouflante, riche en rebondissements et en émotion, que cette belle équipe, animée d'un esprit de camaraderie exemplaire, nous a offert un cadeau remarquable :

la promotion en Première Ligue Nationale.

En effet, cette équipe est composée dans sa quasi totalité de joueurs juniors, issus et formés dans notre club, ce qui rend leur exploit encore plus beau pour nous.

Bien qu'ayant une moyenne d'âge très jeune, nous avons su leur faire confiance et ils nous ont montré que nous avons parfaitement raison en allant gagner ce pari fou, voire même irréal à son début.

Cette victoire récompense un très grand travail réalisé avec beaucoup de sérieux et dans une super ambiance avec un groupe très soudé entre les joueurs et l'entraîneur.

Nous espérons que cette promotion constitue une étape sur la route qui nous mènera encore plus haut et nous souhaitons à tous nos jeunes joueurs encore beaucoup de plaisir et de succès sous les couleurs de l'ESL Vernier.

Merci et bravo les jeunes !

Laurent Brönnimann, Président

L'AGECAS - fait la fête

Rencontre en musique

Phileas FOGG a fait le tour du monde en 80 jours.

L'AGECAS (Association Genevoise des Centre d'Accueil pour candidats à l'asile), Structure de Châtelaine, vous propose mieux:

faire le tour du monde en 8h, de 16h à 24h, le samedi 4 septembre au Centre des Tattes, chemin de Poussy 1, 1214 Vernier

C'est en 1982, sur proposition du Conseil d'Etat, que l'AGECAS a été créée. Le 16 janvier 1991, celui-ci l'a mandatée afin d'accueillir les candidats à l'asile pour une période d'une année, l'Hospice Général prenant le relais dans une seconde phase.

La capacité d'accueil de l'AGECAS est aujourd'hui de 984 lits, répartis dans six structures. La Structure de Châtelaine a repris, depuis deux ans deux bâtiments du Centre des Tattes, appelés Foyers du Jura dans lesquels elle loge 140 hommes seuls.

Depuis leur ouverture le 1er juin 1991, ces foyers ont accueilli 478 personnes représentant 42 nationalités différentes.

La Structure de Châtelaine a trouvé au sein de la Commune de Vernier des interlocuteurs dotés d'une grande ouverture d'esprit, ce qui favorise une bonne adaptation des candidats

Suite page suivante



ESL Vernier - Equipe 1ère ligue nationale
Saison 1993-1994



Ordures ménagères déchets divers et récupération

1993

NOTRE ENVIRONNEMENT EXIGE
L'EFFORT DE CHACUN
MERCİ DE RESPECTER CES CONSIGNES

1. Ordures ménagères

Jour de levée:

lundi,
mercredi,
vendredi.

Ne sont pas considérés comme déchets ménagers et donc pas ramassés: pièces détachées et carcasses de voitures - déchets de démolition et de jardin (y compris feuilles mortes) - verres - déchets industriels et commerciaux.

Les habitants de la commune sont priés, aux dépôts des poubelles sur la chaussée, de placer celles-ci en évidence. D'autre part, il serait souhaitable de protéger le récipient par un sac plastique afin que celui-ci se vide facilement. Il est nécessaire également, une ou deux fois l'an, de laver votre poubelle.

Travail effectué par la Maison Sauvin & Schmidt.

Pour tout renseignement: tél. 343 80 00.

2. Déchets encombrants

Levée mensuelle,
à l'exclusion
des déchets métalliques.

Sont considérés comme déchets ménagers encombrants: lits - matelas - fauteuils - canapés - petits meubles - télévisions - pneus - skis.

Chaque premier mardi du mois, soit pour 1993:

les	5 janvier	6 juillet
	2 février	3 août
	2 mars	31 août
	6 avril	5 octobre
	4 mai	2 novembre
	1 ^{er} juin	7 décembre

Travail effectué par la Maison Sauvin & Schmidt.

Pour tout renseignement: tél. 343 80 00

3. Déchets métalliques

Levée mensuelle,
à l'exclusion
de tout autre déchet.

Sont considérés comme déchets ménagers métalliques: frigos* - congélateurs* machines à laver - cuisinières - vélos - vélomoteurs - batteries - petits fûts.

* DOIVENT ÊTRE MUNIS
D'UNE VIGNETTE «RECYCLABLE»

Chaque mois, le 1^{er} jeudi après la levée des déchets encombrants, soit:

les	7 janvier	8 juillet
	4 février	5 août
	4 mars	2 septembre
	8 avril	7 octobre
	6 mai	4 novembre
	3 juin	9 décembre

Travail effectué par la Maison Sauvin & Schmidt.

Pour tout renseignement: tél. 343 80 00.

4. Déchets de jardin

1. Vernier I:
2. Vernier II:
3. Vernier III:
4. Balexert:
5. Maisonneuve:
6. Libellules:
7. Haut-d'Aire:
8. Bas-d'Aire:

TOUT AUTRE DÉCHET
EST STRICTEMENT INTERDIT,
NOTAMMENT LES ORDURES MÉNAGÈRES

Pour de petites quantités, déposer les déchets dans les bennes adéquates.

Via de Coisson - au fond du parking de l'école.
Angle chemin de l'Echarpine - Route de Vernier.
Angle chemin des Coquelicots - Champs-Prévoist.
Parking avenue de Crozet, face au Jardin Robinson.
Dans l'enceinte du Jardin Robinson.
Avenue des Libellules, à proximité du dépôt du service du feu.

Face à l'école d'Aire, chemin de Grandchamp.
Angle chemin du Renard et des Sellières.
Travail effectué par le Service des routes de la Commune de Vernier.

Pour tout renseignement: tél. 306 07 67.

5. Taille des haies

En vertu des articles 70 et 76 de la loi sur les routes du 28 avril 1967, les intéressés sont invités à effectuer la taille des arbres et haies bordant leur propriété

au plus tard pour le 15 juillet 1993

Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 m au-dessus du niveau de la chaussée, toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies ne peuvent dépasser une hau-

teur de 2 m au-dessus de la voie publique.

Passé ce délai, la commune fera procéder d'office à ce travail aux frais des propriétaires.

À l'époque de la taille, les déchets de celle-ci sont évacués gratuitement par la commune. Par contre, la taxe «compost» est à charge du demandeur.

Travail effectué par le Service des routes de la Commune de Vernier.

Pour tout renseignement: tél. 306 07 67.

6. Récupération du verre et du papier

Emplacement
permanent
des bennes:

1. Vernier I:
2. Vernier II:
3. Vernier III:
4. Avanchet-Jura:
5. Balexert:
6. Châtelaine:
7. Libellules:
8. Haut-d'Aire:
9. Bas-d'Aire:
10. Cité du Lignon:

Via de Coisson, au fond du parking de l'école.
Angle chemin de l'Echarpine, route de Vernier.
Jumbo, en face du bâtiment des Coquelicots.
Face rue du Grand-Bay 16.
Parking avenue de Crozet, face au Jardin Robinson.
Derrière l'école de Châtelaine.
Avenue des Libellules, face au N° 2.
Face à l'école, chemin de Grandchamp.
Angle chemin du Renard et chemin des Sellières.
Derrière le Patio du Centre commercial.
(Egalement récupération du «PET»)

Pour tout renseignement: tél. 306 07 67.

7. Récupération des habits usagés

1. Vernier I:
2. Avanchet-Jura:
3. Châtelaine:
4. Cité du Lignon:

Via de Coisson, au fond du parking de l'école.
Face rue du Grand-Bay 16.
Derrière l'école de Châtelaine.
Derrière le Patio du Centre commercial.

8. Récupération des huiles usées

- 1) Au Centre commercial du Lignon, vers les bennes de récupération du verre;

- 2) Aux Avanchets, à la hauteur des bennes de récupération du verre et du papier;
- 3) Au Centre de voirie de Vernier, à l'entrée.

9. Déchets carnés

Tél. 342 50 43.

Quelques remarques importantes

Piles au mercure et petits déchets de métaux non ferreux (aluminium, cuivre, zinc, laiton) peuvent être déposés dans les orifices prévus à cet effet, sur les bennes à verre

Prière de ne pas jeter dans les bennes à verre, les sacs en papier utilisés pour le transport de vos bouteilles.

Ne laissez trainer aucun débris autour des bennes, la propreté de la commune est à ce prix.

Papier - Apportez vos journaux et revues en paquets ficelés ou dans des cornets et, les cartons, aplats et ficelés. Ne mettez ni papier paraffiné ou plastifié, ni papier carbone.

Carton - Évitez de déposer de la vaisselle en carton.
Verre - Les flacons et bouteilles de verre de toutes sortes et de toutes couleurs doivent être rincés et débarrassés des dispositifs de fermeture et des colerettes.

Le Conseiller administratif délégué, André CHILLIER

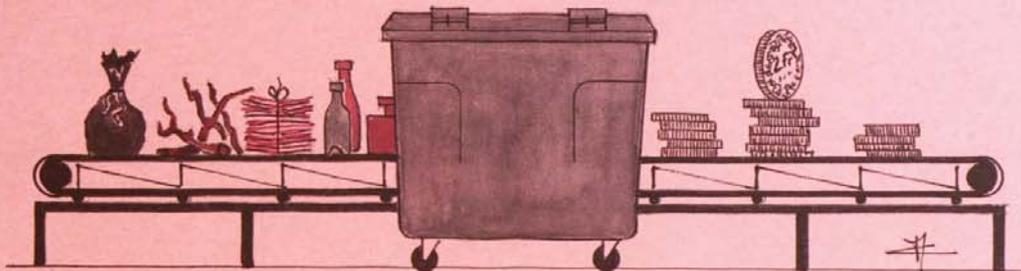


A LA POPULATION DE GENEVE

Guide des déchets



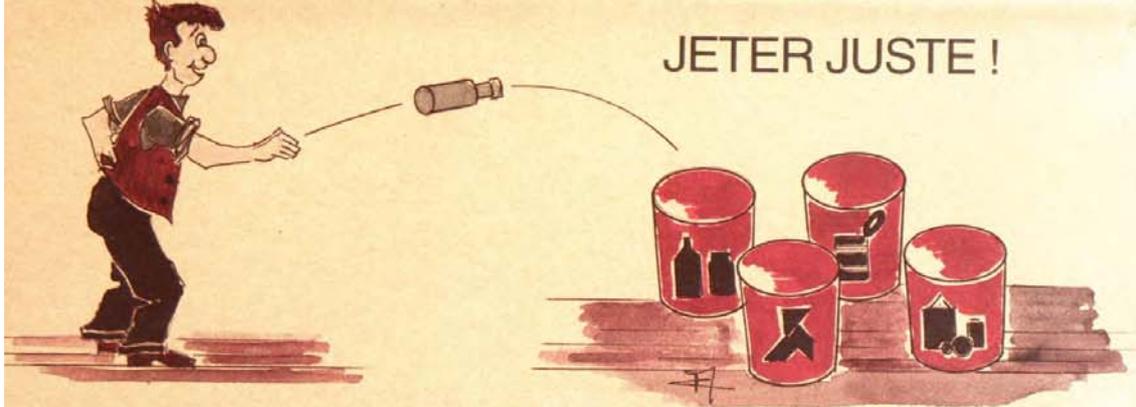
RECUPERER C'EST ECONOMISER !



INF-EAU-DECHETS / DTP Genève / Illustrations G.Marelli / décembre 1992

RECUPERATIONS	auto	huile	ferraille	papier	verre	PET	batteries	mat. élec	plastique	déch.spec	frigos
ABBE Joseph SA Rte de Turretin 7 - SATIGNY Tél. 341 44 00											
BATTIG John Rte du Bois-de-Bay - PENEY Tél. 753 17 63											
BECK Jean-Pierre SA Chemin Rey 13 - LA PLAINE Tél. 754 12 66											
BONAPARTE Martino Avenue de Budé 17 - GENEVE Tél. 734 38 29 - 077 24 63 15											
BOSSON Léon Ch. de la Croisette - VERNIER Tél. 784 36 45											
DECONSTRUCTION AUTOS-MOTOSA Rte du Bois-de-Bay 81 - PENEY Tél. 753 17 39											
ERB RECYCLING SA Ch. de la Verseuse 3 - AIRE Tél. 796 58 25											
FONTI Angiolino Rte du Bois-de-Bay 75 - PENEY Tél. 753 16 61 - 753 11 64											
GABRIELLI Mario Rte du Bois-des-Iles 80 COLLEX-BOSSY Tél. 755 50 87											
GIESBERG Sigmund Rte du Bois-de-Bay 61 - PENEY Tél. 753 13 39											
HOMINAL Georges et Fils Chemin Abarois 1 - BERNEUX Tél. 757 16 49 - 757 11 75											
JAEGER & BOSSHARD SA Rte des Jeunes 32 - CAROUGE Tél. 342 34 44 / 342 34 43											
LARINI Mario Ch. des Marais 52 - VEYRIER Tél. 784 01 60											
PAPIRECSA Rte des Jeunes 57 - CAROUGE Tél. 343 77 60											
PROZ Claude Rte Bois-de-Bay 58 - PENEY Tél. 753 15 62											
RETRIPASA Rte du Nant-d'Avril 53 - VERNIER Tél. 341 52 00											
ROTELLI & CIE Rue J. Grosseclin 54 - CAROUGE Tél. 342 28 02									PLAST		
RVM-RECYCLING Rue du Vidollet 7 - GENEVE Tél. 734 34 84											
SERBECO SA Rte du Bois-de-Bay 28 - VERNIER Tél. 757 67 69 - 757 67 67											

JETER JUSTE !



Accumulateurs, (piles rechargeables). Contiennent des métaux lourds, fortement polluants. Ne doivent en aucun cas être jetés dans la poubelle, mais être déposés dans les centres de collecte avec les piles.

Aérosols. Peuvent contenir des gaz dangereux pour la couche d'ozone (CFC). Doivent être ramenés en pharmacie. Voir aussi PEINTURES.

Alcool. Ce produit est susceptible de s'enflammer au contact d'une source de chaleur, il est considéré comme un déchet spécial.

Aluminium (boîtes, objets, feuilles, couvercles, etc.). Sa fabrication est polluante et nécessite beaucoup d'énergie. Il faut donc favoriser son recyclage et éviter son utilisation quand cela est possible. Attention, certaines boîtes de boisson ne sont pas en aluminium, dans le doute vérifiez avec soin. Voir aussi BOÎTES DE CONSERVES.

Ampoules. Les ampoules normales peuvent être jetées avec les ordures ménagères. Pour les ampoules longue durée et halogènes, voir TUBES FLUORESCENTS.

Automobiles. Sont reprises par les entreprises de démolition, dont les adresses figurent au verso. Certaines-ci vendent aussi des pièces d'occasion. Bricoleurs, pensez-y !

Batteries. Contiennent de l'acide et du plomb. Doivent être reprises par les garagistes et les récupérateurs.

Bocaux. Les bocaux de confiture, moutarde, etc., sont en verre recyclable au même titre que les bouteilles. Ils peuvent être déposés dans les bennes de récupération du verre, sans les couvercles, ou réutilisés si vous faites des confitures.

Boîtes de conserve. Peuvent être jetées dans la poubelle. En grandes quantités, sont reprises par les récupérateurs. La majeure partie est en fer blanc. Pour les différencier de l'aluminium, utilisez l'aimant. L'aluminium adhère pas. Certaines communes sont équipées de conteneurs pour les récupérer.

Cadavres d'animaux et produits d'origine carnée impropres à la consommation sont à amener au Centre intercommunal des déchets carnés, route des Jeunes 38 à Carouge - Tél. 342 40 43.

Cartons. Voir PAPIER.

Chimiques produits. Sont repris au Centre de traitement des déchets spéciaux. Consultez éventuellement votre fournisseur ou votre droguiste.

Colles. Certaines sont à base de solvant, donc susceptibles de s'enflammer au contact d'une source de chaleur. Sont considérées comme des déchets spéciaux.

Crépiss. Voir PEINTURES.

Démolition matériaux de. Le service de géologie (tél. 327 46 85) donne tous les renseignements sur les lieux de déversement autorisés. Des entreprises spécialisées peuvent également s'en charger.

Détartrants. En poudre ou liquides sont nocifs pour l'environnement.

Diluants ou dissolvants. Voir SOLVANTS.

Dispersion. Voir PEINTURES.

Électronique matériel. Beaucoup de métaux nobles (or, platine, etc.) entrent dans la composition de ces matériaux. Ils sont donc très appréciés des récupérateurs. Pensez à mettre ce type de déchets avec les encombrants lors de la collecte spécifique !

Emballages. Encombrer nos poubelles, car ils constituent environ un quart des déchets. Les collaborateurs d'INF-EAU-DECHETS vous renseigneront et recevront volontiers vos suggestions en vue de les diminuer (tél. 327 47 11).

Encombrants et objets à débarrasser. Chaque commune possède un système de collecte régulier, mais il est aussi possible d'amener ce type de déchets directement à l'usine des Cheneviers. N'oubliez pas que les objets en bon état peuvent encore être utilisés et sont repris volontiers par les œuvres caritatives, dont les adresses figurent au verso ou au marché aux puces.

Engrais. Sont des déchets spéciaux, repris par les marchands grainiers. Attention, une utilisation abusive peut avoir des conséquences sur l'environnement et sur les plantes !

Explosifs. L'arsenal de Genève (tél. 321 45 55) se charge de la destruction de tous les explosifs civils ou militaires : détonateurs, cartouches, feux d'artifice, etc.

Ferraille. Tous les objets en fer et en acier (visserie, tôles, appareils électroniques, etc.), ainsi que les métaux (aluminium, étain, cuivre, laiton, etc.) sont compris dans cette catégorie et repris par les récupérateurs. Peuvent être débarrassés avec les encombrants lors des collectes communales.

Gaz bonbonnes et cartouches de. Attention, dans les fours d'incinération des ordures ménagères, elles peuvent exploser ! Elles doivent être ramenées au lieu d'achat ou au CTDS.

Habits usagés. Les œuvres caritatives organisent des ramassages réguliers, ou prennent vos textiles dans leurs magasins.

Huiles de friture, ou huiles végétales. Il ne faut en aucun cas les déverser dans les canalisations. Peuvent être jetées dans la poubelle (dans un emballage de 2 litres maximum) ou récupérées dans les communes équipées de collecteurs adéquats.

Huiles de moteur ou huiles minérales. Il est strictement interdit de les déverser dans la nature ou les canalisations. Certaines communes disposent de conteneurs spécifiques.

N.B. Les déchets spéciaux demandent un traitement spécifique afin d'être éliminés sans danger pour l'environnement. Les déchets toxiques font partie de cette catégorie. Pour autant que ce soient de petites quantités, les déchets spéciaux peuvent être ramenés au point de vente ou au quai de chargement de la Jonction. Lorsqu'il s'agit de quantités plus importantes, il faut les acheminer au CTDS ou faire appel à un transporteur agréé. Renseignements : 757 49 27.

récupération communale
 pharmacie
 lieu d'achat
 droguerie
 CTDS
 récupérateur
 UIOM
 voir liste d'adresses au dos

MATERIAUX DE DEMOLITIONS

GRADEG SA - Av. Calas 4 - 1206 GENEVE
Tél. 347 18 37

VEIT SA - Rue Boissonnas 21
1227 ACACIAS Tél. 342 75 60

OEUVRES CARITATIVES

OBJETS REUTILISABLES, HABITS USAGES

CENTRE SOCIAL PROTESTANT

Ch. de la Rémiflie 1 VERNIER
Ancien Palais des Expositions à Plainpalais
Genève - Tél. 341 11 70

CARITAS GENEVE - Rue de Carouge 53
GENEVE - Tél. 320 21 44

COMMUNAUTE D'EMMAUS
Route de Drize 5 - CAROUGE
Tél. 342 39 59

ARMEE DU SALUT Magasin du Vieux -
Rue du Vuache - GENEVE - Tél. 344 81 20

LIEUX DE DECHARGEMENT DEPENDANT DU DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Quai de chargement de la Jonction

Sous le Bois de la Bâtie tél. 792 02 58
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : matin fermé (réservé aux véhicules de voirie)
après-midi 12h à 16h ; Mercredi : 7h à 16h 15; Samedi fermé

Usine des CHENEVIERS (UIOM)

A côté du barrage de Verbois tél. 757 25 51
Du lundi au vendredi : 7h à 16h 15 samedi : 7h 30 à 11h 45, 13h 30 à 16h

Centre de traitement des déchets spéciaux des Cheneviers (CTDS)

A côté du barrage de Verbois tél. 757 49 27
Du lundi au vendredi : 7h 30 à 11h 45 Samedi fermé

Décharge du Nant-de-Châtillon

Route d'Aire-la-Ville à Bernex tél. 757 31 72
Du lundi au vendredi : 7h 30 à 17h 30 Samedi fermé

Compostage de Nant-de-Châtillon

Route d'Aire-la-Ville à Bernex tél. 757 49 22
Du lundi au vendredi : 7h 30 à 17h 30 Samedi fermé

Installation de traitement des matières de routes (ITMR)

Décharge du Nant de Châtillon Route d'Aire-la-Ville tél. 757 31 72
Du lundi au vendredi : 7h 30 à 17h 30 Samedi fermé

Ordures ménagères,
huiles, batteries,
déchets toxiques ménagers

Ordures ménagères, résidus
solides, encombrants, pneus,
Confidentiels sur rendez-vous

Déchets spéciaux, piles, huiles
néons, batteries,
Horaire spécial sur demande
pour curieux et succèsés

Déchets imputrescibles,
gravats, déchets inertes

Déchets alimentaires et végétaux

La Carambole fait peau neuve!

La réfection interne-externe de la Carambole se poursuit en étroite collaboration avec les jeunes fréquentant ce lieu.

Les travaux entrepris depuis le début de cette année se poursuivront durant l'été et l'automne. Décision a été prise d'associer étroitement les jeunes aux travaux en cours dans le but évident de leur permettre une appropriation concrète de leur espace.

Cette réfection intervient au moment où une forte volonté collective se fait sentir pour changer l'image du lieu au sein du quartier du Lignon. Cette restructuration devrait également permettre de mieux faire connaître le lieu et d'ouvrir grandes les portes à tous les nouveaux jeunes désireux de fréquenter et de participer à l'élaboration d'un endroit transformable et adaptable à leurs besoins où ils pourraient idéalement réaliser certains projets qui leur tiennent à cœur.

La décision a également été prise d'encourager les plus âgés, les anciens, à accueillir les plus jeunes, les nouveaux, au sein de cet espace.

L'arrivée de nouveaux groupes nous amène à élaborer de nouvelles règles de fonctionnement claires.

Entre autres projets pour cet été, citons :

- sorties : concerts, natation, pique-niques, randonnées, etc.
- un week-end à Frangy
- activités au sein de la Carambole : musique (achat d'un clavier), réalisation d'une fresque et montage d'une structure décorative sur le toit (pendant la fermeture).

Notre animation avec les jeunes

Nos objectifs sont une ouverture maximale de nos locaux, 24h hebdomadaire. Vu le changement de l'horaire scolaire opéré en 1992, nous avons dû réajuster le nôtre.

Une attitude essentiellement axée sur l'écoute, le dialogue, la participation et la confiance, afin de permettre une appropriation de l'espace aux usagers.

3 règles sont établies à la Carambole: **pas de drogue, pas d'alcool, pas de violence.**

Les problèmes rencontrés par les jeunes sont souvent liés à l'existentialisme, échecs scolaires, professionnels, chômage, conflits familiaux, drogue, alcool, etc.

La fête du 25e anniversaire de la maison de quartier d'Aïre-Le Lignon a certainement permis aux observateurs de sentir et d'apprécier le dynamisme et l'investissement des adolescents et des préadultes sur ce projet.

En effet, dans un premier temps, il y a eu le rafistolage du bateau. De nombreux coups de mains furent donnés, afin de redonner un aspect coloré à cette épave. Dans un deuxième temps, quelques habitués ont grandement et activement participé à la construction de la structure de la tente pour la fête.

Troisièmement, les postes bars furent occupés par quelques adolescents, dont deux d'entre eux se sont attribués le bateau transformé en bar le temps d'une nuit.

Un vol a été commis dans le courant du mois de novembre. Il faut préciser que ce n'était pas le premier, néanmoins, il faut avouer que ce dernier fut d'une plus grande importance, puisque tout le matériel sono, hi-fi, vidéo a été emporté.

Ce fut, pour les usagers autant que pour les travailleurs du lieu, un choc de constater un tel vide à l'intérieur de la Carambole.

Détonateur ? Oui, car depuis un vent nouveau se fait ressentir. Nous avons donc organisé une assemblée générale.

Notre objectif étant de tirer profit du temps mort engendré par le vol, afin de dégager quelques pistes intéressantes. Pouvoir sonder le ressenti et les opinions de chacun vis-à-vis des objectifs de la Carambole.

Tous les jeunes présents ont été très «partie prenante» et lucides quant aux ressources et aux obstacles que rencontre ce lieu par rapport à ce qu'ils désirent qu'il soit. Il y a eu responsabilisation des anciens qui décidèrent de prendre le large, cédant la place aux plus jeunes qui ont décidé de se mobiliser afin de redorer le blason de la Carambole.

Nadia Piaget et Luis Perez

L'AGECAS - (suite page précédente)

Rencontre en musique (suite)

à l'asile à leur nouvelle vie. Comme son nom l'indique, cette Rencontre en Musique a pour objectif d'amener les habitants de la Commune de Vernier, les saisonniers et les autres résidents du Centre des Tattes à se rencontrer.

Nous vous proposons donc **de venir nombreux, d'inviter vos amis** afin que la musique soit un trait d'union entre différentes communautés et qu'elle nous aide à mieux nous connaître.

Les enfants seront les bienvenus, plusieurs animations leur étant destinées avec des cadeaux à la clé.

Programme des festivités:

Rencontre en Musique

- 16h30 Musique turque
- 17h30 Musique latino-américaine
- 18h30 Musique albanaise
- 20h30 Bal avec le groupe du Burkina-Faso DAFRA PERCUSSION

Buvette, repas, animation pour les enfants.

A. DEWARRAT & G. CATTANEO S.A.

INSTALLATIONS SANITAIRES

FERBLANTERIE

CUISINE MOBALPA

CHAUFFAGE GAZ

Rue du Village 54 - 1214 Vernier - Tél. 341 37 30 - Fax 341 02 74

MB

BRÀS MANUEL

(Xiolas)

Carrelage - marbre
cheminées de salon
maçonnerie
peinture rustique

Privé :

15, rue du Nant
1207 Genève
Tél. (022) 735 07 42
Voiture (077) 24 50 91



MEC-MEUBLES

20, boulevard du Pont-d'Arve. Tél. 29 66 50

Des Prix Imbattables

Matelas - Lits - Sommiers
Meubles rustiques et tous styles.

Paul Gothuey

Un vrai Discount - Venez comparer

☆ E.S.L. VERNIER

Vendredi 17 septembre à 20h30
Salle des Ranches à Vernier

Match de basket de
1ère ligue nationale

Vernier / Yverdon

Venez nombreux, soutenir les
néo-promu

Rencontres en musique

Samedi 4 septembre
de 16h à 24h
au Centre des Tattes

Ch. de Poussy 1 - 1214 Vernier

Programme

16h30 - Musique turque
17h30 - Musique latino-américaine
18h30 - Musique albanaise

20h30 - Bal
avec le groupe du Burkina-Faso
DAFRA PERCUSSION

Buvette, repas,
animation pour les enfants.

Organisation AGECAS (voir p. 15)
Structure Châtelaine
(Association genevoise des
centres d'accueil pour candidats à
l'asile)

Grande fête de la ludothèque

à l'occasion de la journée
nationale du jeu

samedi 18 septembre dès 11h
sur la place de Châtelaine

Buvettes - saucisses - salé -
sucré - glaces - café, etc.

Jeux animés par
la ludothèque

- Troc
- Maquillage
- Lâcher de ballon
- Spectacle
- Jongleur

Venez nombreux !

Théâtre en plein air

«Il ne faut pas réveiller un enfant
qui rêve»
pièce tirée des contes
d'Eugène IONESCO

par le
Théâtre Excelsior de Bucarest
(Roumanie)
Parlé en français

Représentations :
**mardi 14, mercredi 15 et
jeudi 16 septembre à 20h**

Durée du spectacle : 2h30 avec
entracte (petite buvette)

Lieu : **Terrasse derrière la Mai-
son Chauvet-Lullin**, rue du Vil-
lage 57, Vernier (bus 6)

Entrée : Fr. 15.- / 10.- AVS, étu-
diants

Organisation : Service culturel de
la Mairie de Vernier, tél. 306 06 86

IMPRIMERIE - MAILING
SRO-KUNDIG
ARTS GRAPHIQUES ET COMMUNICATION

*Un service complet
 dans les arts graphiques*

IMPRIMERIE

- Photocomposition - Télétraitement
- Service FLASHAGE PAO avec en plus l'expérience de professionnels
- Centre offset ultra-rapide
- Impression offset couleur
- Fourniture ultra-rapide d'enveloppes

**CENTRE D'ADRESSAGE
 ET D'EXPÉDITION**

- Fourniture d'adresses
- Gestion de fichiers
- Adressage - Mise sous plis
- Expéditions de masse

**49, ch. de l'Etang
 CH-1219 Châtelaine
 Genève**

**Tél. 022/796 57 77
 Fax 022/796 65 02**

Dans votre Restaurant...

MÖVENPICK

Chaque Dimanche,

Enfants jusqu'à 7 ans : gratuits
 De 7 à 14 ans : Fr. 14,50
 Adultes : Fr. 29.-

BRUNCH

Du Lundi au Vendredi,

**PLATS
 DU JOUR***

Mijotés pour vous par notre Chef...
 *Servis à midi seulement, Sfr. 14.80

**Genève Airport
 MÖVENPICK HOTEL
 Cadett**

21, avenue de Mategnin - 1217 Meyrin - Tél. 785.02.03

Paroisses

Vernier-Village

Paroisse protestante de Vernier

3, chemin de Sales

Enseignement biblique

1e et 2e primaires
le mardi de 15h45 à 17h

Pour les 3e,4e,5e et 6e primaires
le jeudi de 12h à 13h30
avec pique-nique

Pour tout renseignement
Mme Marise FREY
Tél. 341 20 35

Paroisse catholique de Vernier

Salle Saint-François,
33 chemin de Poussy

Instruction religieuse

Enfants de 8 à 12 ans

3e année
lundi, mardi, jeudi ou
vendredi à 16h

4e année mardi à 16
5e année jeudi à 16h
6e année
vendredi à 16h

Inscription
pour les 3e année

Avanchets

Centre Communautaire Oecuménique des Avanchets

Rue du Grand-Bay 17

Cours d'enseignement religieux

protestant et catholique
De la 1ère à la 6e
primaire

Paroisse protestante

Dès 15h35 jusqu'à 17h
ou
pendant la pause de midi

Inscription dès la rentrée
des classes
Prix : Fr. 15.-

Tél. 796 85 52 ou
796 94 64

Paroisse catholique

Cure St-Pie X
Carrefour du Bouchet

Rencontres de catéchisme

De 7 à 15 ans
Horaire variable
selon les groupes
et les degrés

Inscription et
renseignements
à la cure St-Pie X
Tél. 796 99 54

Châtelaine

Paroisse protestante de Châtelaine

Av. de Châtelaine 86
Tél. 796 10 55

Enseignement religieux

Enfants de 6 à 12 ans

Mardi de 15h50 à 17h45

Prix :
Fr. 30.- pour le matériel

Inscription
le 5 septembre

Renseignements
auprès de la paroisse

Paroisse catholique de Sainte-Marie-du-Peuple

Av. Henri-Golay 5
1203 Genève
Tél. 96 64 64

Voir remarque

Lignon

Paroisse protestante du Lignon

Place du Lignon 34
1219 Le Lignon

Enseignement biblique
conçu dans un esprit
d'ouverture refusant tout
endoctrinement.

Enfants de 7 à 17 ans

Mardi de 16h à 18h
Jeudi de 16h à 18h
et en fonction des
enfants

Inscription et
renseignements
Pasteur
Claude Jean LENOIR
Tél. 796 72 11

Paroisse catholique de l'Epiphanie

Place du Lignon 32
1219 Le Lignon
Tél. 797 47 44

Voir remarque

Remarque

Les horaires ne nous ayant pas été communiqués, veuillez vous adresser aux paroisses pour de plus amples renseignements.

Sports

Ecole de tennis

Tennis d'Aïre

Pour enfants de 8 à 16 ans

Prix : Fr. 80.- par période

- mars-juin
- septembre-octobre
- octobre-novembre

Inscriptions : Tennis d'Aïre
Ch. de Lézards 17 - Tél. 796 21 98

Natation

Bassins
des **Ranches** et **Avanchet-Jura**

Enfants dès 5 ans révolus

3 périodes de 10 cours par année
Prix : Fr. 70.-

Inscriptions : dès le 6 septembre
Service des sports - Tél. 796 62 96

Ecole de ski

Pour enfants de 8 à 16 ans

2 périodes de 4 mercredis
janvier-février et février-mars

Fr. 210.- environ la période

Organisation :
Service des sports - Tél 796 62 96
Rte du Bois-des-Frères 30

Tennis Club Vernier

Ecole de tennis

De 6 à 17 ans

Vernier

Ecole des Ranches
mercredi après-midi de 13h à 16h

Tennis de Vernier
mercredi matin de 8h à 12h et
mercredi après-midi de 13h à 18h

30 leçons de 1 heure : Fr. 300.-

Renseignements et inscriptions
T.C. Vernier - Via Monnet 14 - 1214 Vernier

Responsable M. Pierre AEBISCHER
Av. du Lignon 33 - 1219 Le Lignon - Tél. 796 62 22

Avanchets

Ecole des Avanchets
mercredi matin de 8h à 12h

Etoile Sportive Lignon-Vernier

Ecole de basket

De 7 à 11 ans

Ecole d'**Avanchet-Jura**
Mercredi de 14h à 16h

Ecole des **Ranches**
Mercredi de 16h à 18h

Centre sportif du **Lignon**
Mercredi de 14h à 16h

Fr. 80.- la saison

Renseignements
Denis MAIER - Henri Mussard 2
Tél. 735 44 52 (privé) ou
797 90 13 (répondeur)

Sprinter Club Lignon

Courses cyclistes

Pour écoliers dès 10 ans

Entraînement toute l'année sur
route, sauf en hiver en salle pour
la condition physique à l'école
d'Aïre.

Renseignements auprès de
M. Pierre SCHALLER
Tél. 794 36 40

Handball club Vernier
Centre sportif du Lignon
C.O. Renard
Ecole d'Avanchet-Jura

Handball

Dès 10 ans

Lundi 18h
Mardi 18h
Mercredi 16h - 18h30 - 20h

Prix : Fr. 100.- par an

Pour tout renseignement
M. Michel BAYS, tél. 369 27 27

Hound Dogs Base-ball Club

Base-ball

Dès 6 ans

A l'école des Libellules

Lundi de 19h30 à 22h
Vendredi de 18h à 22h

Au stade de Vessy
Mardi - Jeudi de 17h30 à 20h
Mercredi de 17h30 à 19h30

Prix : Fr. 100.- par an

Inscription et renseignements
Hound Dogs
C.P. 630 - 1214 Vernier
Tél. 753.21.78

Ecoles de football

Vernier F.C.

Stade de Vernier
Entraînement hivernal en salle

Enfants dès 6 ans

Section juniors de 8 à 19 ans

Dès le mercredi 1er septembre

Renseignements :

M. Acker

Tél. 782.18.16 (le soir)

Stade , mardi dès 19h00 - Tél 341.30.64

F.C. Aïre - Le Lignon

Stade d'Aïre - Chemin des Fossés 8

De 6 à 20 ans

Lundi - mardi - jeudi de 17h30 à 19h
Mercredi de 14h à 16h et de 17h30 à 19h

Prix :

Fr. 80.- pour les enfants de Foot-juniors E

Fr. 120.- pour les Juniors D à A, soit de 10 à 20 ans

Responsable de l'école de football

Monsieur Emile HUBERT - Av. de Mategnin 43 - Meyrin
Tél. privé 782 29 92 - Tél. prof. 320 88 11 int. 2329

Avanchet sport FC

Ecole de football pour juniors

Responsables

MM. José GARIDO
et Giacomo PAGLIA

Président

M. Marc FINSTERWALD

FC City

Football, entraînement également en salle l'hiver pour les juniors le mercredi

Ecole des Libellules

Ecole d'Aïre

Ecole d'Avanchet-Salève

Renseignements - M. Norbert PELLAUD - Tél. 755 34 55

Budokan Vernier Centre sportif du Lignon

Judo, self-défense

condition physique

De 6 à 20 ans

Lundi de 18h à 19h30
Mardi de 18h à 19h 30
Mercredi de 17h à 20h
Jeudi de 17h à 19h30
Vendredi de 18h à 20h

Prix :

Fr. 15.- ou Fr. 20.- selon l'âge

Inscription et renseignements
Club, tél. 796 57 39 ou

M. Claude ROSSET,
tél. 771 19 51

Ecole de Kung- Fu Shaolin

Ecole du Lignon III

Salle de rythmique I

Arts martiaux

Dès 10 ans

Lundi de 19h à 21h
Mardi de 19h à 21h
Jeudi de 19h à 21h

Renseignements au 341.54.42

Kondo-Dojo

Ecole de Châtelaïne

Ecole d'arts martiaux

Cours pour enfants

Me Mitsuhiro KONDO
tél. 344 40 49

Amateur Sporting Boxe Châtelaïne

Centre sportif du Lignon

Boxe

Jeunesse dès 10 ans

13 fois Champion Suisse Juniors
«inter-clubs»

Lundi , Mardi , Jeudi et Vendredi
dès 17h
Mercredi école de boxe dès 16h

Prix : Juniors et Jeunesse

Fr. 70.- par an

Un mois d'essai sans cotisations

Pour tout renseignement

Jean MAILLEFER

Président-Entraîneur

Rue de Lausanne 21 A,

1201 Genève

Tél. 732 44 26 (entre 11h et 13h)

Etoile sportive féminine Ecole des Ranches - Vernier

Gymnastique enfantine

1ère et 2e enfantines (4 à 6 ans)
Mardi de 16h à 17h
Mme Monica RODRIGUEZ

Gymnastique générale

1ère et 2e primaires
Mardi de 17h à 18h
Mme Monica RODRIGUEZ

Gymnastique «agrès»

3e à 6e primaire
Mardi de 18h à 19h15
Mme Danielle BONDIL

Prix : Fr. 80.-
pour toute l'année scolaire

Natation

(apprentissage)
Dès la 1ère primaire
Mardi de 15h55 à 16h45
Mme Martine PROGIN

Natation sportive

Dès la 3e primaire
(enfant sachant déjà nager)
Mardi de 16h45 à 17h30
Mme Martine PROGIN

Prix : Fr.140.-
pour toute l'année scolaire

Renseignements :

Pour la gymnastique

Mme Zita TERRY
Tél. 341 30 62 ou
Mme Monica RODRIGUEZ
Tél. 341 37 68

Pour la natation

Mme Martine PROGIN
Tél. 341 15 78

Inscription
pour les nouveaux membres
mardi 31 août de 15h30 à 18h
Hall de la salle de gymnastique
des Ranches

Club Athlétique Vernier Vernier- Village

Base de l'athlétisme **Concours**

De 6 à 20 ans

Ecole de Vernier-Place

Lundi de 17h à 18h30
et de 18h30 à 20h
Vendredi de 17h à 18h30
et de 18h30 à 20h

Gymnastique pour tous

Ecole des Ranches II

Jeudi de 16h30 à 18h
Vendredi de 16h30 à 19h

Prix : Fr. 100.- par an

Renseignements :

M. François BONNAMOUR,
Président
Tél. 782 92 27 -
Natel 077/24 33 21

FSG Châtelaine Jeunesse

Pour enfants de 4 à 8 ans

Gym générale mixte

Entraînement de la condition
physique, gymnastique aux
agrès, initiation à l'athlétisme,
jeux.

Gym enfantine mixte

Tenue du corps,
approche aux agrès, jeux.

Ecole de Châtelaine

Mardi de 16h à 18h
Ecole des Libellules
Mardi de 16h à 17h30

Prix: Fr. 90.- par an

Inscriptions :

Gym. générale
école de Châtelaine,
le 2 septembre 1993;
Gym. enfantine
école des Libellules,
le 2 septembre 1993

Pour tout renseignement
Mme Rita BECK, tél. 796 62 23
Ch. du Petit-Bois 1
1219 Châtelaine



Gymnastique et athlétisme (suite)

FSG Avanchets

Gymnastique
pour tous et toutes
Enfants de 8 à 16 ans

Gymnastique aux agrès

Gymnastique infantine
1ère infantine à 1ère primaire

Ecole Avanchet-Salève
Pupillettes et enfantines
Lundi de 17h à 20h
Mercredi de 17h à 20h
Jeudi de 16h à 20h

Ecole Avanchet-Jura
Jeunes gymnastes
Mardi de 17h30 à 19h
Vendredi de 17h30 à 19h

Ecole de Balaxert
mercredi de 17h à 20h

De Fr. 100.- à Fr. 220.- par année

Pour tout renseignement
M. Jean-Louis MOREILLON
Tél. 782 61 00 la journée
et 796 63 61 le soir

Club Hygiénique de Châtelaine

Athlétisme
De 9 à 25 ans

Ecole d'Avanchet-Jura
du 1.10 au 30.03
Mercredi de 18h à 20h
Stade du Bois-des-Frères
du 1.04 au 30.09
Lundi et mercredi de 18h à 20h

Gym et athlétisme
Ecole d'Avanchet-Jura

De 6 à 8 ans
Jeudi de 17h15 à 18h30

De 9 à 12 ans
Jeudi de 18h30 à 20h

Renseignements : Tél. 797 07 44
M. Marcel NIQUILLE,

Escrime

Salle d'armes d'Avanchet-Jura

De 8 à 11 ans
Lundi et mercredi de 17h à 18h30

12 à 15 ans
Lundi et mercredi de 18h à 21h

Renseignements :
Lundi et mercredi dès 17h ou
Vendredi dès 18h
Tél. 796 19 65

FSG Aïre-Lignon

Mme Gisèle DUCREST
Tél. 782 94 74
Case Postale 26
1219 Le Lignon

Ecole d'Aïre
Salle de gymnastique

mardi de 16h30 à 18 h
Gym pupillettes

de 18h à 20h
Volley junior mixte

vendredi de 16h30 à 18h
GRS filles

de 18h à 20h
Volley junior mixte

Centre sportif du Lignon

Lundi de 16h30 à 20h
Jeunes gymnastes
Agrès

Vendredi de 16h30 à 20h
Agrès pupillettes

GENEVE-LUTTE

Centre Sportif
du Bois-des-Frères

Sport pour enfants

De 6 à 8 ans
Jeux et exercices adaptés
à l'âge et au développement
de l'enfant.

Dès la rentrée
Tous les jeudis
de 16h30 à 18h
durant l'année scolaire 93-94

Prix : Fr. 40.- pour l'année

Moniteur responsable :
Tony VOGEL

Inscription et informations
Tél. 795 93 52, prof.
Tél. 798 19 14, privé

Les Restaurants scolaires de Vernier

En automne 1968, la Commune de Vernier demande la création d'une association de restaurants scolaires desservant toute la commune.

Le 3 février 1969, les premiers repas sont servis : au Lignon, au rez-de-chaussée de la Salle des fêtes; à Vernier, dans la buvette de l'Ecole de Vernier Place et à Balexert, à la buvette du stade; ensuite un quatrième poste est ouvert à l'Ecole des Libellules. Le tenancier de la buvette de Balexert fournit les premiers repas (environ 40 le premier jour).

En septembre 1970, les Restaurants scolaires de Vernier prenant de l'ampleur, quelques dames préparent les repas dans la cuisine de la Salle des fêtes du Lignon (environ 150 repas).

En janvier 1973, les Restaurants scolaires de Vernier engagent un cuisinier professionnel. A partir de ce moment, le nombre de repas augmente de façon constante.

En septembre 1976, inauguration de l'Ecole et de la Cuisine d'Avanchet-Salève où se prépare environ 500 repas.

Actuellement, les Restaurants scolaires de Vernier servent environ 450 repas par jour.

L'Association est encadrée par un comité de bénévoles et est soutenue par la Commune de Vernier. Elle reçoit également une subvention de l'Etat de Genève.

Le Président

Serge-André BRULHART

Av. du Lignon 46, 1219 Le Lignon

Le Comité :

BRULHART Serge-André

CLERC Corinne, Le Lignon

CORNU Gérard, Aire

DA ROS Michel, Veyrier

HEKIMI Véréna, Le Lignon

JUNOD René, Genève

MORETTI Carmen, Le Lignon

ROYSTON David, Veyrier

WIDMER Arianne, Le Lignon

Nous vous attendons dès le 30 août



Soutenez les Restaurants scolaires de Vernier

Vous qui avez été aux restaurants en tant qu'écolières ou écoliers
Vous qui avez des enfants aux restaurants scolaires
Vous qui avez envie de nous soutenir en devenant membre pour un montant modique de Fr. 25.- par année

Nous avons besoin de vous

Un grand merci d'avance